Publié le

3 1 MAI 2023 ID: 026-212602064-20230525-D230525 02-DE

Commune de MONTMEYRAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230525-02

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mai, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 17 mai 2023

Présents (18): Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Christine CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Carole De JOUX, Pascal PEREZ, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Absents ayant donnés pouvoir (5): Régis MARCEL (procuration à Hélène BOULAS), Amélie RAVEL (procuration à Laurent TERRAIL), Isabelle VATANT (procuration à Olivier ROCHAS), Danielle JOLLAND (procuration à Marie-Jo JEAN), Joseph PERROUD (procuration à Sylvie ROUVIER)

Secrétaire de séance : Laurent TERRAIL, assisté de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET: Institutions et vie politique - Composition des commissions municipales

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22

Vu la délibération D200710-02 du 15 juillet 2020 créant 6 commissions municipales

Considérant que le conseil municipal dispose d'une totale liberté pour mettre en place des commissions qui sont composées uniquement d'élus

Considérant que ces instances sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Considérant la nécessité d'actualiser la composition des commissions municipales suite à la modification du tableau conseil municipal en date du 5 avril 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DECIDE de créer une commission municipale Sobriété énergétique
- APPROUVE la composition des commissions municipales comme suit :

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

ID: 026-212602064-20230525-D230525_02-DE

Commissions municipales	Membres désignés
Commission finances, économie et	Isabelle VATANT, Régis MARCEL, Bernard
administration générale	CROZAT, Marie-Jo JEAN, Carole de JOUX,
	Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Sylvie
	ROUVIER, Laurent TERRAIL, Laetitia
	CHALLANCIN, Sébastien CARRE
Commission affaires sociales, enfance et	Isabelle VATANT, Bernard CROZAT,
jeunesse	Sébastien CARRE, Catherine RISSOAN,
	Danielle JOLAND, Christian DIDIER, Christine
	FIGUET, Christine CAUSSE LAMBERT
Commission information, communication,	Régis MARCEL, Hélène BOULAS, Christine
transition écologique	CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia
	CHALLANCIN, Maud SARMEO, Christine
	FIGUET, Laurent TERRAIL
Commission urbanisme et aménagement	Amélie RAVEL, Carole de JOUX, Florent
	FAUCHERY, Régis MARCEL, Laurent TERRAIL
Commission travaux, bâtiments, voiries,	Laurent TERRAIL, Pascal PEREZ, Alain
réseaux	TERRAIL, Vincent CAUSSE, Sébastien CARRE,
	Marie-Jo JEAN, Hélène BOULAS, Danielle
	JOLLAND
Commission vie quotidienne, animation,	
associations	JOLLAND, Catherine RISSOAN, Marie-Jo
	JEAN, Joseph PERROUD, Maud SARMEO
Commission Sobriété énergétique	Hélène BOULAS, Vincent CAUSSE, Régis
	MARCEL, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL,
	Laetitia CHALLANCIN, Florent FAUCHERY

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	18
Conseillers-ères représenté- e-s	5
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme Fait à Montmeyran, le 26 mai 2023

Olivier ROCHAS

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

aurent TERRAIL